

# LETTRE DU CERCLE DE SILENCE DE VERSAILLES

N° 2 novembre 2009

## ACTUALITE NATIONALE

**Appel du Réseau Education Sans Frontières**  
**Pour le respect par l'Etat des droits de  
l'enfant et de sa famille sans papiers**



### La position du ministre

« Le maintien de l'unité familiale est une règle immuable, générale, plus encore un droit, qui s'applique à toutes les familles, qu'elles soient ou non en situation régulière. Il est donc inenvisageable de séparer les enfants de leurs parents lors du placement en centre de rétention administrative ».

Eric Besson, juin 2009, Réponse à F.C.

### La réalité sur le terrain

**HOUSSEB (6 ans) et LIANA (8 ans), en rétention du  
24 août au 10 septembre dans le centre de rétention  
administrative d'Oissel (76)**

Housseb et Liana ont été arrêtés avec leurs parents le 24 août au matin dans la chambre d'hôtel qu'ils occupaient à Vernon (27). La famille a été enfermée au centre de rétention de Oissel du 24 août au 10 septembre 2009. Le Juge des libertés et de la détention a décidé ce jour là de libérer la mère (arménienne) et les enfants. La préfecture de l'Eure a alors fait appel, rejeté par le tribunal administratif. M. «X» est resté en rétention jusqu'au 26 septembre au bout du temps maximal de rétention, 32 jours.

Cette famille, arrivée en France en 2006, est déboutée du droit d'asile. Refus de séjour et obligation de quitter le territoire ont suivi, pour aller où ?

Housseb et Liana n'ont pas fait leur rentrée scolaire au CP et en CE1, à l'école du Château Saint Lazare de Vernon.

Ils étaient en rétention, maintenus par un juge des libertés qui a stipulé que « le centre de rétention est un endroit adapté aux familles et si les enfants manquent la rentrée des classes en France, ils pourront la faire dans leur pays natal ».

**RESF face aux réalités dit** « le ministre qui légitime l'emprisonnement des enfants au nom de l'unité familiale la méprise souverainement dès lors qu'il s'agit de démembrer une famille en expulsant l'un des deux parents, le père le plus souvent ou, parfois, la mère. La liberté qu'il accorde aux parents d'abandonner leurs enfants pour leur éviter leur enfermement est une monstruosité.

Le placement de mineurs en centre de rétention, leur expulsion éventuelle, leur existence bouleversée sont insupportables. Nous ne les admettons pas »

**RESF demande à l'Etat Français que:**

- soit mis un terme à la traque des familles.
- le maintien de l'unité familiale doit devenir la règle et ne plus servir de prétexte à l'enfermement d'enfants.
- le droit de vivre en famille dans la sécurité et le droit à la scolarité doivent être reconnus de façon intangible.
- le démembrement des familles doit être proscrit.

les parents qui ont été expulsés en violation de ces principes doivent être rapatriés.

**Vous pouvez participer au rassemblement  
organisé par RESF le dimanche 15 novembre de  
16h à 17h sur le parvis de Notre Dame de Paris.**

**Vous trouverez les documents relatifs à cette  
initiative :** texte de l'appel, communiqués,  
<http://www.educationsansfrontieres.org/article22337.html>

### Témoignage d'une permanence Cimade en France

« Mme O. est dans le bureau de la Cimade. C'est une jeune femme de 21 ans. De petite taille, serrée dans son jean, un col roulé mauve sur son torse menu.

« *They took me with client* », dit-elle. « *Ils m'ont prise avec un client* », sur le trottoir en somme où elle a été contrainte d'aller pour survivre car elle n'avait rien et ne connaissait personne à son arrivée en France.

« *Flagrant délit de racolage actif* ». Elle ne connaît pas le nom de la rue où elle travaille. « *On the street I walk* », « *Dans la rue où je marche* », une phrase poétique qui pourrait faire l'objet d'un titre de chanson.

Au pays, son père a été assassiné. O. s'est fait violemment agresser et brûler à l'abdomen. Elle soulève son pull et met à nu deux larges cicatrices.

Elle a traversé le Niger et la Libye en véhicule et en train. De là, elle a pris le bateau pour Lampedusa en Italie puis un train pour Paris. Elle répète comme un refrain : « *When I was on the road* ». Quand elle était sur la route, O. était seule et sans argent. Pour eux tous, quand et où finira la route de l'exil ? »

**Une responsable de la Cimade.** <http://www.cimade.org/>

## ACTUALITE DANS LES YVELINES

**Création d'un cercle de silence à Cergy Pontoise  
dès le 26 novembre 2009, le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois,  
entre 18h30 et 19h30, place Général De Gaulle.**

### Le cercle de silence de Versailles

**se tient chaque deuxième jeudi de chaque mois entre 18h et 19h**

**Avenue de Saint-Cloud – angle avenue de l'Europe à Versailles ( Marché aux Fleurs)**

**Les prochaines dates en 2009**

**jeudi 12 novembre et le jeudi 10 décembre**

**Contact :** [cerclledesilenceversailles@numericable.com](mailto:cerclledesilenceversailles@numericable.com)

Rédaction de la lettre : Michel Girard et Patrick Gérard